

# Objectifs possibles de la réponse de la société civile et des peuples autochtones au Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires

Sur la base de l'analyse précédente, nous pourrions adopter une double approche des objectifs. D'une part, nous visons à neutraliser les menaces éventuelles que représente le Sommet, en définissant des objectifs concrets selon les lignes de l'analyse du problème. D'autre part, nous visons à faciliter la convergence et la solidarité entre les différentes plateformes et réseaux vers des visions et actions communes qui peuvent réellement renforcer nos agendas et propositions de changement systémique afin de surmonter la crise multiple que le COVID-19 a exacerbée.

## 1. Faire progresser et défendre les droits de l'homme et des peuples, la souveraineté alimentaire et les systèmes alimentaires en tant que biens communs et publics

<p>Veiller à ce que les voix et les messages de nos plateformes soient fortement articulés vis-à-vis du Sommet. Défendre l'autonomie, l'auto-gouvernance et l'autodétermination des communautés locales, des mouvements sociaux de base et de leurs organisations, et des peuples indigènes sur leurs systèmes alimentaires, et s'organiser et parler de leur propre voix.</p> <p>Développer et diffuser des critiques sur le contenu des fausses solutions proposées par le Sommet.</p>	<p>Renforcer nos propositions et stratégies sur la transformation radicale des systèmes alimentaires des entreprises, y compris les réponses à COVID-19 et à la crise actuelle, en empêchant la capture de nos systèmes alimentaires par les entreprises.</p> <p>Les principes autour de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nourriture est un droit, pas une marchandise. Primauté des droits de l'homme sur les lois relatives aux entreprises, y compris le commerce, l'investissement et la finance ;</li> <li>• Centralité des titulaires de droits. Les droits des femmes, des personnes travailleuses, des paysans et paysannes, des peuples autochtones, des pasteurs et pasteuses, des sans-terres, des petits producteurs et petites productrices familiaux, des personnes pêcheuses, des migrants et migrantes, des personnes vivant dans le milieu urbain en situation d'insécurité alimentaire, des consommateurs et consommatrices, des jeunes et des générations futures sont au centre de notre processus (CEDAW, UNDRIP, UNDROP, conventions de l'OIT) ;</li> <li>• Souveraineté alimentaire : Renforcer le contrôle démocratique localisé et les solutions non fondées sur le marché, les systèmes alimentaires en tant que biens communs et biens publics.             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des transformations clés pour remodeler les systèmes alimentaires afin de les rendre durables, sains et justes : Contrôle des ressources naturelles par les populations, restauration écologique, agroécologie, marchés territoriaux, redistribution du travail de soins, dimensions sociales et relation au centre ;</li> <li>o Rassembler les luttes actuelles défendant la santé, l'éducation, l'eau, le logement, les salaires/emplois de subsistance, etc. comme des biens publics avec les mouvements impliqués dans la transformation des systèmes alimentaires ;</li> <li>o Réfléchir aux points d'entrée pour la transformation vers des systèmes alimentaires ancrés dans les "intérêts publics et communautaires" (par exemple, réserves alimentaires, banques de semences, achats, stockage, réglementation des prix, etc.)</li> <li>o Renforcer les approches fondées sur les personnes en matière de collecte et de suivi des données et des preuves ;</li> <li>o Réfléchir aux changements qui doivent être apportés dans nos propres organisations/mouvements, en particulier pour surmonter les structures patriarcales et les modes de vie en cohérence avec nos principes.</li> </ul> </li> </ul>
--	---

## 2. L'intérêt public d'abord -Démanteler le pouvoir des entreprises

<p>Continuer à dénoncer la capture du Sommet par les entreprises ; Continuer à dénoncer le manque de légitimité des entreprises et s'opposer à la mainmise des entreprises sur les Nations unies et les gouvernements nationaux ;</p>	<p>Continuer à développer des propositions et des actions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exiger l'adoption de garanties solides contre les conflits d'intérêts et l'emprise des entreprises dans les institutions publiques nationales et internationales ; faire pression pour un contrôle démocratique des systèmes et processus politiques, législatifs et réglementaires ;</li> <li>• Enraciner la gouvernance dans l'intérêt et le bien-être du public, et la libérer des impératifs de la croissance économique, de l'extraction des ressources et du pouvoir du capital financier et des sociétés transnationales ;</li> <li>• De-financer les systèmes alimentaires, démanteler les monopoles, y compris dans l'économie numérique ;</li> <li>• Promouvoir la redistribution des terres et des ressources naturelles ; lutter contre l'accaparement des terres/ressources et la destruction écologique ;</li> <li>• Revoir les accords de commerce et d'investissement et mettre fin aux clauses qui portent atteinte à l'intérêt public, par exemple les quotas d'accès aux marchés, les droits de propriété intellectuelle (DPI), le règlement des différends entre investisseurs et États (RDCE), les mesures d'incitation pour les entreprises, etc.</li> <li>• Contrôle public de tous les accords, politiques et lois économiques et financiers, par l'intermédiaire des organes législatifs, des conseils municipaux et villageois, des organisations et associations populaires concernées ;</li> <li>• Continuer à exiger une réglementation du secteur des entreprises, par exemple par le biais du traité des Nations unies sur les Compagnies transnationales et les droits de l'homme ;</li> <li>• Rejoignez le mouvement qui réclame l'annulation de la dette ;</li> <li>• Renforcer la protection des droits des petits producteurs et petites productrices d'aliments – personnes productrices, travailleuses, formatrices, vendeuses locales, etc. - et les consommateurs et consommatrices.</li> </ul>
---	---

## 3. Démocratiser les institutions publiques et le multilatéralisme/ Empêcher le sommet de mettre en place des plates-formes d'action dirigées par les entreprises qui affaiblissent les institutions publiques

<p>Dénoncer le Sommet et ses solutions comme manquant de légitimité :</p> <p>Remettre en question toute plate-forme multipartite qui pourrait émerger du Sommet.</p>	<p>Continuer à démocratiser les institutions publiques au niveau national ainsi qu'au niveau multilatéral, régional et international (comme le CSA, l'OIT, le système des droits de l'homme des Nations unies) par des actions telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protéger l'espace politique national ;</li> <li>• Promouvoir l'application des principes/cadres des droits de l'homme à tous les niveaux ;</li> <li>• Construire la gouvernance démocratique à partir de la base, en commençant par les autorités locales et la gestion des</li> </ul>
--	---

<p>S'engager de manière critique dans les dialogues nationaux liés aux Sommet convoqués par les gouvernements : si possible, empêcher les dialogues nationaux de tomber dans le schéma du Sommet et essayer de récupérer/changer la direction qu'ils prennent. Si ce n'est pas possible, les dénoncer et s'y opposer. Ceux qui ne veulent pas participer doivent dire publiquement pourquoi. Ceux qui s'impliquent devraient se battre pour atteindre les objectifs décrits ici.</p> <p>Montrer les défis et les limites du multipartenariat en ce qui concerne les droits de l'homme, la garantie de l'intérêt public, etc.</p>	<p>ressources territoriales par la population ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Défendre les défenseurs des droits de l'homme et de la démocratie ;</li> <li>• Défendre les avancées en matière d'inclusion et de démocratisation réalisées dans certaines institutions des Nations unies (CSA, OIT, système des droits de l'homme des Nations unies) et proposer des mesures pour les appliquer dans l'ensemble du système de gouvernance mondiale.</li> <li>• Renforcer la cohérence entre les ministères nationaux sectoriels et les agences internationales dans le cadre des droits de l'homme.</li> </ul>
--	--